



MESURE DES PARTICULES

La lutte contre la pollution par les particules fines, nouvelle urgence sanitaire et environnementale

La pollution de l'air par les particules fines serait responsable d'un décès sur cinq dans le monde

Les particules fines posent des problèmes de santé car elles pénètrent en profondeur dans les poumons et dans le sang. Sur le long terme elles peuvent provoquer des accidents cardio-vasculaires, des maladies respiratoires chroniques et des cancers du poumon.

Une étude américaine récente révèle que la mortalité liée aux particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres serait deux fois plus importante que celle donnée par les chiffres officiels : près de 100 000 décès chaque année en France seraient dus aux particules émises par le chauffage au bois, les industries et le transport routier.

Également mises en cause par les autorités environnementales, elles sont transportées sur de longues distances et polluent l'eau et les sols. Leur composition chimique s'avère extrêmement dangereuse pour l'écosystème, et influence les changements climatiques déjà amorcés.



Vers une nouvelle réglementation des émissions de particules fines

En milieu urbain, **les moteurs diesel constituent un émetteur majeur** (environ 50%). En raison de la défaillance de filtres installés sur les automobiles, les particules de moins de 10 microns de diamètre seraient sous-estimées d'un facteur jusqu'à 30.

Le contrôle visant à mesurer les émissions de gaz et de fumées existe déjà, alors que la surveillance des rejets de particules fines est rendue compliquée par leur taille et par l'évolution des technologies de dépollution.

Des pays européens précurseurs, les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne, désireux d'aller **vers un parc automobile aussi propre que possible**, entendent imposer la mesure des particules lors du contrôle technique périodique. Aux Pays-Bas les centres devront être équipés d'ici 2022 d'un matériel performant et accessible.

Une société française collabore avec les autorités européennes pour développer sur une solution

Après plusieurs années de recherche et de spécification au sein d'un groupe de travail Européen, la société Capelec a développé **une innovante cellule de mesure des particules**.

Aussi bien adaptée aux besoins du Contrôle Technique qu'au monde de la Réparation, elle ouvre un champ nouveau grâce à une technologie inédite.

Spécialiste du contrôle des émissions et de la mesure, Capelec conçoit et fabrique des solutions visant à concilier sécurité routière, mobilité et respect de l'environnement.



Plus d'informations : <https://www.capelec.fr> <https://www.capelec.fr/fr/equipements/emissions/cap3070>

À propos de Capelec

Depuis plus de 30 ans, CAPELEC imagine, conçoit et fabrique dans son siège à Montpellier des solutions d'avenir pour accompagner la mobilité de demain. Certifiée ISO 9001:2015, l'entreprise anticipe les changements du monde automobile et met son expertise au service de la sécurité routière, en conciliant transport et respect de l'environnement.

<https://www.capelec.fr/fr/fabricant-depuis-1989>

Contacts Presse

Stéphane Lacoste / +33 4 67 156 156 / sales@capelec.com

Émilie Taverne / +33 4 67 156 157 / emilie.taverne@capelec.fr
